



Conférence des ministres de l'Éducation
des États et gouvernements de la Francophonie

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DES CORRESPONDANTES ET
CORRESPONDANTS NATIONAUX DE LA CONFEMEN

Discours d'ouverture de Monsieur Serigne Mbaye THIAM

Ministre de l'Éducation nationale du Sénégal,
Vice-Président en exercice de la CONFEMEN

Dakar (Sénégal), le 25 mars 2013

- **Monsieur le Secrétaire général de la CONFEMEN**

- **Mesdames et Messieurs les Correspondantes et Correspondants nationaux, membres du Groupe de travail**

- **Mesdames et Messieurs les membres du Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN**

- **Distingués invités**

- **Mesdames et Messieurs**

La 55^e session ministérielle tenue à Ndjamena en décembre 2012 a pris d'importantes décisions visant à renforcer le rôle et les missions de la CONFEMEN dans l'amélioration du pilotage de la qualité et de la gouvernance des systèmes éducatifs. C'est avec un réel plaisir que je vous retrouve dans le cadre de la réunion du groupe de travail des Correspondantes et Correspondants nationaux.

Je vous souhaite la bienvenue et un bon séjour en terre sénégalaise, pays de la *Téranga* et vous dis tout le plaisir que nous avons à accueillir cette réunion du Groupe de travail de la CONFEMEN.

Mesdames et Messieurs,

L'agenda de votre rencontre comporte des points hautement importants pour la mise en œuvre du plan d'actions de la CONFEMEN.

Ainsi, vous aurez à examiner et à amender des projets de termes de référence portant sur :

- la réunion-débat sur l'efficacité de l'aide au développement dans le secteur de l'éducation au niveau des pays membres de la CONFEMEN et préparation du « Bilan de l'EPT en Francophonie et les priorités de l'après 2015 » ;
- l'Étude sur la gouvernance des systèmes éducatifs dans le cadre du processus de décentralisation ;
- la définition de nouvelles orientations sur la qualité de l'Éducation.

En plus de ces TDR, vous aurez à vous pencher sur la faisabilité des recommandations formulées lors des assises sur l'EFTP et la 55^{ème} session ministérielle. Ces activités, inscrites dans le plan d'action 2013-2014 de la

CONFEMEN présentent un intérêt certain pour le développement de l'éducation dans les pays membres de la CONFEMEN.

En effet, l'analyse des systèmes éducatifs permet de dire que pour ces dix dernières années, des avancées ont été notées dans le domaine surtout de l'accès à l'éducation ; mais force est de reconnaître que des efforts restent à faire sur le plan de la qualité de l'éducation et de la gouvernance, notamment en ce qui concerne le pilotage axé sur les résultats qui fait appel à une plus grande responsabilisation des acteurs de l'éducation et de reddition de comptes.

C'est dans ce contexte que la problématique de l'efficacité de l'aide au développement trouve tout son intérêt et devient une préoccupation majeure pour les pays en développement.

Pour le cas du Sénégal, la nouvelle Lettre de Politique générale, adoptée par le Gouvernement et signée le 6 février dernier, définit les grandes orientations du système éducatif jusqu'en 2025, avec des principes dont celui de la bonne gouvernance.

À travers ce principe de bonne gouvernance, l'accent sera mis sur la transparence, la rationalisation de l'utilisation des ressources, sur la base des critères pertinents et un meilleur ciblage pour l'allocation des ressources et les dépenses conformes aux priorités définies. En outre, la responsabilisation des collectivités locales, des inspections et surtout des écoles sera davantage accrue.

Mesdames et Messieurs les correspondants nationaux,

Je vous invite à un examen approfondi de tous les documents qui vous sont soumis et qui ne manqueront pas de susciter des contributions.

En vous remerciant pour le rôle que vous jouez dans le rayonnement de la CONFEMEN dans vos pays respectifs et pour votre implication au travail de réflexion de la CONFEMEN, je fonde beaucoup d'espoir sur les résultats de vos travaux qui seront d'une importance capitale pour la réussite de la Réunion du Bureau prévue à Liège en juin prochain.

Je ne saurais terminer mon propos sans exprimer une fois de plus notre reconnaissance et nos remerciements aux partenaires de la CONFEMEN pour leur soutien technique et financier constant et pour leur collaboration fructueuse dans la mise en œuvre des activités de la CONFEMEN.

C'est sur cette note de remerciements que je déclare ouverte la réunion du Groupe de travail des Correspondantes et Correspondants nationaux.

Je vous remercie pour votre attention.